

**ARCO : Association des Randonneurs de la Côte d'Opale**  
**ADHÉSION : SAISON 2024-25**



Je soussigné(e) demande à adhérer à l'association «ARCO» affiliée  
Sous le n°01882 à la FFRandonnée.

Nom : Prénom: H ( ) / F ( )

Né(e) le :

Adresse:

Code postal: Commune

Tél. fixe: Tél. Portable :

E-mail: (NB : indispensable pour obtenir la licence)

La qualité de membre de l'Association ARCO s'acquiert en acquittant la cotisation annuelle fixée par le CA à savoir : **10 € 15 cette année** à ajouter aux coûts de la licence et de l'assurance IRA proposés par la FF Randonnée et choisis par ARCO

Vous avez aussi la possibilité de vous **abonner à Passion Rando Magazine (Abt PRM)** qui coûte 10 € )

**Cochez votre choix ci-dessous:**

\* ( ) : **41 €** licence FFRandonnée+IRA+Cotisation ARCO **28,00 +2,85+10,15**

\* ( ) : **51 €** licence FFRandonnée+IRA+Cotisation ARCO+AbtPRM : **28,00 +2,85+10,15+ 10,00**

**Certificat médical :**

D'après la loi 2022-296 du 2 mars 2022, en tant que nouvel adhérent, vous devez fournir un certificat médical de moins de 6 mois (voir annexe)

Vous joignez donc à votre demande d'adhésion

( ) Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée de moins de 6 mois



Fait à  
Signature

le

Remettez cette demande d'adhésion ainsi que le Certificat Médical à un responsable du club

Ou adressez ces documents à

**LEMATRE Guy** 390 rue de St Tricat- 62340 HAMES BOUCRES  
Tél: 0610115754 mail : [guylematre@aol.com](mailto:guylematre@aol.com)

Avec votre chèque (à l'ordre de l'ARCO)

ou virement : IBAN FR45 2004 1010 0510 2150 4A02 654 : Association des Randonneurs de la Côte d'Opale